



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## // TRANSITIONS COLLECTIVES

PARTENAIRE D'AVENIR  
**TRANSITIONS**  
PRO Grand Est

  
MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

**MON CONSEIL**  
**EN ÉVOLUTION**  
**PROFESSIONNELLE**

Gros plan sur  
un dispositif de  
**RECONVERSION  
PROFESSIONNELLE**  
**« ANTI-CHÔMAGE »**

*Sur un même territoire, des entreprises sont en mutations économiques tandis que d'autres peinent à recruter. Pour les salariés dont l'emploi est fragilisé, une autre voie que le licenciement est possible.*

« Transitions Collectives réaffirme la place centrale du dialogue social au sein de l'entreprise, permet de donner de nouvelles perspectives aux salariés qui s'engageront dans une reconversion professionnelle à proximité de chez eux, sans passer par le choc du licenciement. », comme le déclare **Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.**

Lancé en janvier 2021, « Transitions collectives » est un nouveau dispositif de **reconversion professionnelle** pour répondre au contexte économique actuel. Il propose aux salariés dont l'emploi est menacé par la crise sanitaire ou par les mutations économiques du marché du travail, **de se reconvertir vers un métier « porteur » sur leur territoire.** Il est également un levier pour les entreprises qui ont parfois du mal à recruter, faute de personnes formées aux « nouveaux métiers ».

### **VÉRITABLE AIDE À LA SÉCURISATION DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL**

L'État a débloqué une enveloppe de 500 millions d'euros au niveau national pour pallier cette crise sans précédent. Les crédits alloués aux parcours de Transitions Collectives seront délégués, dans leur gestion, aux associations Transitions Pro.

L'objectif de ce dispositif est double :

**Accompagner les salariés** pour qu'ils puissent se former à un métier porteur sur leur territoire.

Permettre aux entreprises **d'anticiper les conséquences de la crise sanitaire et les mutations économiques** auxquelles elles sont confrontées.

# TRANSITIONS COLLECTIVES :

## une autre voie que le licenciement est possible

### POUR LES SALARIÉS DONT L'EMPLOI EST MENACÉ

Transitions Collectives est une aide précieuse leur redonnant de nouvelles perspectives d'avenir. Restant acteur de son évolution professionnelle, le salarié accompagné par un Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP), se verra financer une formation pour s'orienter vers un métier porteur sur son territoire. La liste de ces métiers est disponible sur le site de Transitions Pro Grand Est. À l'issue du parcours de formation, le salarié retrouve son emploi ou un emploi équivalent au sein de son entreprise. Il peut alors choisir de rester dans son entreprise ou de s'orienter vers le métier lié à sa reconversion.

### POUR LES ENTREPRISES

Transitions Collectives permet d'anticiper de futures mutations et d'éviter les licenciements. Les salaires et charges des salariés en reconversion sont remboursés par Transitions Pro Grand Est tout au long de la formation.

<sup>1</sup> OPCO - Opérateur de Compétences

<sup>2</sup> DREETS - Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

<sup>3</sup> GEPP - Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

Le développement des compétences de salariés sur des métiers porteurs sera un coup de pouce permettant de répondre aux besoins des entreprises qui peinent à recruter.

Pour enclencher le dispositif, rien de plus simple : l'entreprise peut se faire aider des plateformes territoriales, de son OPCO<sup>1</sup>, ou de la DREETS<sup>2</sup> pour réaliser un diagnostic RH en vue de mettre en place et déposer un accord GEPP<sup>3</sup>.

Ce dispositif mobilise de nombreux acteurs, dont Transitions Pro Grand Est, qui assure la bonne articulation entre les partenaires intervenant sur les parcours d'accompagnement ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre du dispositif.

Le pilotage opérationnel se fait quant à lui avec la DREETS.

**Transitions Pro Grand Est** (ex Fongecif) est l'acteur référent des reconversions professionnelles sur son territoire. Créée en 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », Transitions Pro Grand Est est une structure paritaire régionale interprofessionnelle qui s'engage en faveur des transitions professionnelles individuelles et collectives et plus généralement de l'emploi dans les territoires.

*Transitions Pro Grand Est s'adresse aux salariés qui souhaitent se reconvertir ou obtenir un diplôme au travers de différents dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle (PTP), le dispositif démissionnaire, la VAE, la certification CléA et depuis janvier dernier, Transitions Collectives.*

## CONTACTS

**Lionel Lemaire** - Directeur Général

*llemaire@transitionspro-grandest.fr*

**03 26 055 064**

**Julie Houpert** - Cheffe de projet Transitions Collectives

*jhoupert@transitionspro-grandest.fr*

**03 26 782 782**

**Transitions Pro Grand Est**

6 rue Cyfflé, 54000 Nancy

<https://www.transitionspro-grandest.fr>

## LE DOSSIER PRESSE

... COMPREND

